

## Commission d'examen des appels à projet CVEC de l'université Le Havre Normandie

### COMPOSITION

2 Vice-président.e.s du champ Vie Universitaire  
- Vice-Président.e Vie Universitaire, président.e du comité, représentant le président de l'Université  
- Vice-Président.e de la responsabilité sociale, président.e du comité.

1 Vice-Président.e Étudiant.e,

6 étudiant.e.s :  
- 1 représentant.e étudiant.e au Conseil d'Administration, désigné.e par le CA  
- 2 représentant.e.s étudiant.e.s à la Commission de la Vie Universitaire, désigné.e.s par la CVU  
- 1 représentant.e des doctorant.e.s désigné.e par la Commission Recherche  
- 2 représentant.e.s d'associations étudiantes, désigné.e.s par la CVU parmi les volontaires « tirés au sort »

2 membres de la Commission de la Vie Universitaire non étudiants, désignés par la CVU,

1 Directeur / Directrice du CROUS ou son / sa représentant.e,

1 Directeur / Directrice de la communauté urbaine ou son / sa représentant.e,

1 Directeur / Directrice Général.e des Services ou son / sa représentant.e ,

1 Directeur / Directrice du SUAPS ou son / sa représentant.e,

1 Directeur / Directrice du SUMPPS ou son / sa représentant.e,

1 Directeur / Directrice chargé de la culture ou son / sa représentant.e,

1 Directrice / Directeur chargé de la vie étudiante ou son / sa représentant.e,

1 Directrice / Directeur de la Mission handicap ou son / sa représentant.e.

Seront invités à toutes les réunions les cinq directions de composante (ou son / sa représentant.e), le.la Vice Président.e en charge des moyens et le coordinateur des actions CVEC.